

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 15 décembre 2014 à 20h00.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Yvan Chantal	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
Mme July Bédard	siège #3
M. Martin Pascal	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
Mme Line Charest	siège #6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Raymond Francoeur, Maire. Madame Véronique Lille, Directrice générale/Secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

Tous les membres ont été dûment convoqués, un avis public a été donné le 10^e jour de novembre 2014 et publié dans le journal l'Écho d'Auvergne.

258-12-14

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LINE CHAREST
 APPUYÉ PAR MADAME JULY BÉDARD
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

259-12-14

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR YVAN CHANTAL
 APPUYÉ PAR MONSIEUR MARTIN PASCAL
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	
Fonds d'administration	
Exercice se terminant le 31 décembre 2015	
RECETTES	
Taxes	970 563
Autres recettes	139 840
Transferts	<u>72 181</u>
	1 182 584
AFFECTATIONS	
Surplus accumulé	195 470
Total recettes et affectations	<u>1 378 054</u>
DÉPENSES	
Administration générale	330 682
Sécurité publique	161 949
Voirie et transport	342 887
Hygiène du milieu	100 614
Urbanisme et développement	80 261
Loisirs et culture	75 736
Frais de financement	9 425
Activités d'investissement	<u>14 000</u>
	1 115 554
AFFECTATIONS	
Immobilisations	262 500
Total dépenses et affectations	<u>1 378 054</u>

260-12-14

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2015-2016-2017

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULY BÉDARD
APPUYÉ PAR MONSIEUR YVAN CHANTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2015-2016-2017 selon la répartition suivante :

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2015 - 2016 - 2017					
Numéro du projet	Titre	2015	2016	2017	Total des 3 années
01-2014	Chemins	150 000	120 000	100 000	370 000
02-2014	Infra, autres	95 000	30 000	30 000	155 000
03-2014	Équipement	10 000	5 000	5 000	20 000
04-2014	Ameublements	7 500	5 000	5 000	17 500
TOTAL		262 500	160 000	140 000	562 500

PÉRIODE DE QUESTIONS

2 personnes se sont prévaluées de leurs droits à ce moment.

261-12-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé de lever l'assemblée à 20 heures 15 minutes par Monsieur Steve Paquet.

Raymond Francoeur
Maire

Véronique Lille
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière